

Concours pour les contrats doctoraux : ED Sciences des métiers de l'ingénieur (SMI)

Date limite de dépôt des dossiers : 15 juin 2020 à 16h. Concours : 26 juin 2020.

Recrutement des doctorant.e.s contractuel.le.s en sciences pour l'ingénieur.e

Pour la rentrée 2020, 4 contrats doctoraux sont ouverts au concours en sciences pour l'ingénieur.e dans les laboratoires suivants :

[Centre d'études et de recherche en informatique et communications \(Cedric\)](#)

[Laboratoire Dynamique des fluides \(DynFluid\)](#)

[Laboratoire Génomique, bioinformatique et chimie moléculaire \(GBCM\)](#)

[Géomatique et foncier \(GeF\)](#)

[Équipe en émergence Laboratoire du froid, des systèmes énergétiques et thermiques \(Lafset\)](#)

[Laboratoire commun de métrologie LNE-Cnam \(LCM\)](#)

[Laboratoire d'Ingénierie des fluides et des systèmes énergétiques \(Lifse\)](#)

[Laboratoire de Mécanique des structures et des systèmes couplés \(LMSSC\)](#)

[Laboratoire Modélisation mathématique et numérique \(M2N\)](#)

[Laboratoire Modélisation, épidémiologie et surveillance des risques pour la sécurité sanitaire \(MESuRS\)](#)

[Laboratoire Procédés et Ingénierie en Mécanique et Matériaux \(Pimm\)](#)

[L'École doctorale de rattachement est l'ED 432 Sciences des métiers de l'ingénieur.e \(SMI\) Le Cnam/Arts et métiers Paris Tech.](#)

Procédure de recrutement

T e x t e s **d e** **r é f é r e n c e**
Décret n° 2009-464 du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

P r o c é d u r e **d e** **r e c r u t e m e n t**
Lancement de la campagne de recrutement Courriel de la Direction de la recherche aux directeur.rice.s de laboratoire concerné.e.s pour les informer du nombre de recrutements possibles et des modalités.

Composition du dossier pour le concours doctoral à présenter dans cet ordre:

1. Lettre de candidature officielle formulée par le.la directeur.rice du laboratoire. Cette lettre précisera :

A) le nom du.de la directeur.rice de la thèse; et le cas échéant le nom des coencadrant.e.s.

B) l'avis explicite du.de la directeur.rice de laboratoire

2. Lettre d'acceptation du.de la directeur.rice de thèse sur le.la candidat.e et le sujet proposé

3. CV du.de la directeur.rice de thèse (HDR ou équivalent impératif) avec nombre de thèses encadrées en septembre 2019 et le cas échéant des co-encadrant.e.s de thèse

4. CV du.de la candidat.e, précisant son parcours universitaire, les notes du master, son classement et le justificatif d'obtention du diplôme donnant droit à l'inscription en doctorat, le score au TOEIC ou test d'anglais équivalent

5. Projet de recherche de deux à trois pages. Ce projet devra comporter : introduction, contexte national et international, objectifs, approches proposées, échéancier, bibliographie Les rubriques sont obligatoires.

Recevabilité des dossiers : la Direction déléguée à la recherche

Sélection des candidatures pour audition : la Direction de la recherche Elle informe les candidat.e.s retenu.e.s et non retenu.e.s pour l'audition.

Auditions : jury de sélection

Composition du jury : Tous les directeur.rice.s des laboratoires concernés, un.e responsable d'équipe du Cedric, le directeur adjoint de l'ED SMI, l'adjoint de l'administrateur général en charge de la recherche, un.e représentant.e de la Direction de la recherche. Les directeur.rice.s de laboratoires et le.a responsable d'équipe peuvent se faire représenter.

L'audition consiste en une présentation d'un quart d'heure par le.la candidat.e, de son parcours universitaire et/ou professionnel suivie d'une présentation de travaux de recherche déjà réalisés et du sujet de thèse. Une discussion de 10 minutes avec le jury suivra.

La.le potentiel.le directeur.rice de thèse peut assister à cette présentation. Possibilité d'avoir un vidéo projecteur.

La Direction de la recherche convoque le jury et les candidat.e.s.

R é s u l t a t s d e s a u d i t i o n s

La direction de la recherche adresse les résultats aux candidat.e.s et transmet le(s) dossier(s) retenus à la Direction des ressources humaines pour établissement des contrats.

Calendrier prévisionnel de recrutement 2020

Dates prévisionnelles		Opérations	Qui ?
Avril/juin	Mi-avril 2020	Élaboration du projet d'appel et envoi du mail aux directeur.rice.s de laboratoires	Direction de la recherche
Avril/juin	Mai au 15 juin 2020	Constitution du dossier de candidature	Candidat.e.s
Juin	Au plus tard le 15 juin 2020 (date limite de réception à la Direction de la recherche par mail à suivi.doctorants@cnam.fr)	Réception et recevabilité des dossiers de candidature	Direction de la recherche
Juin	18 juin 2020	Validation des candidatures	Direction de la recherche
Juin	26 juin 2020 de 9h30 à 13h30 (Salle 17.2.06)	Concours	Direction de la recherche/Jury de concours
Juillet/septembre	À partir de juillet 2020 - au plus tard le 11 septembre 2020	Inscription en 1ère année de doctorat via Adum	Doctorant.e.s/Bureau des études doctorales à la DR/Centre Cnam Paris - Service scolarité

Septembre	Au plus tard à la fin du mois	Rédaction des contrats pour prise de fonction le 1er octobre 2020 pour les doctorant.e.s bénéficiant d'un contrat doctoral	Direction des ressources humaines
-----------	-------------------------------	--	-----------------------------------



1 avril 2020 - 9h30

26 juin 2020 - 13h

Cnam

2, rue Conté 75003 Paris

Salle 17.2.06 – (à confirmer au vu de l'évolution de la situation sanitaire actuelle)

<https://gbcm.cnam.fr/concours-pour-les-contrats-doctoraux-ed-sciences-des-metiers-de-l-ingenieur-smi--1073784.kjsp>